

# ASSEMBLÉE NATIONALE

21 janvier 2020

---

CONTENUS HAINEUX SUR INTERNET - (N° 2583)

Commission	
Gouvernement	

## SOUS-AMENDEMENT

N° 164

présenté par  
le Gouvernement

à l'amendement n° 135 de M. Bothorel

-----

### ARTICLE 6 BIS AA

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.